

## FINANCES

Le 7 mars, le conseil municipal adoptait le budget primitif 2019 de la Ville. L'occasion de parler chiffres, et d'évoquer notamment la bonne nouvelle de cet exercice budgétaire, à savoir la baisse de la part communale des impôts locaux.

Décryptage...

**4**  
**JARDINS FAMILIAUX**  
Les parcelles ont trouvé preneurs !

**12-13**  
**AUTONOMIE**  
Handicap et bien vieillir au cœur des préoccupations le 13 avril

**24**  
**CULTURE**  
Musiciens, faites-vous connaître !

à **SASSENAGE** avec terrasse ombragée

# Le Tablier Bariolé

Restaurant

Cuisine actuelle et de saison  
Ambiance confortable et chaleureuse

Tél. 04 76 56 34 54 - [www.letablierbariole.com](http://www.letablierbariole.com)

**OUVERT tous les midis et soirs**  
sauf samedi midi, dimanche soir, lundi toute la journée, et mercredi soir

Corinne et Gérard Carbone  
48, rue François Blumet à Sassenage

# Savino Iannone

Peinture  
Rénovation  
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE  
38360 SASSENAGE  
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

# CPY

Plombier  
Chauffagiste

**NOS COMPÉTENCES**  
Energies Renouvelables  
(eau - air - bois - solaire)  
Tous types de chaudière  
(bois - fioul - gaz - condensation)  
Installation Sanitaire  
(cuisine - salle de bain)  
Climatisation

Port 06.80.99.68.87  
17 C chemin du Drac SASSENAGE  
E-mail : [cpy-gregolin@wanadoo.fr](mailto:cpy-gregolin@wanadoo.fr)

**PRET VEHICULE**

# Garage Reynaud-Dulaurier

PEUGEOT

Vente de véhicules  
Neufs et Occasions  
Atelier Mécanique  
Carrosserie - Peinture  
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière  
38360 SASSENAGE  
Tél. 04 76 27 28 73  
E-mail : [garage.sonni@wanadoo.fr](mailto:garage.sonni@wanadoo.fr)

**CABINET FRANCIS HUGON**  
Expertise comptable | Audit | Conseil

Donnons  
aux **CHIFFRES** tous leurs **SENS**

Création d'entreprises  
Accompagnement d'entreprises

12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE  
Tél. 04 76 27 80 50 - Fax 04 76 53 50 60  
[hugon@francis-hugon.com](mailto:hugon@francis-hugon.com)  
[www.francis-hugon.com](http://www.francis-hugon.com)

Membre de l'Alliance  
eucis

**GARAGE-AUTO**

# SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES  
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN  
ET RÉPARATION  
TOUTES MARQUES

**PRÊT DE VÉHICULE**

ALEXANDRE BOUVIER  
9 CHEMIN DU BILLERY  
38360 SASSENAGE  
TÉL./FAX 04 76 17 04 57  
[SASS.REPARE@GMAIL.COM](mailto:SASS.REPARE@GMAIL.COM)

TOP GARAGE

**Paysagiste**

Entreprise qualifiée

**jma**  
Espaces Verts

50% réduction  
sur crédits d'impôt

> Aménagement extérieur  
> Arrosage enterré  
> Mur d'encrochement  
> Engazonnement  
> Plantation

> Conception paysagère  
> Pavage - Clôture  
> Entretien d'espaces verts  
> Taille - Elagage  
> Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - 04 74 94 04 80  
[jmaespacesverts@orange.fr](mailto:jmaespacesverts@orange.fr) [www.jma-espacesverts.fr](http://www.jma-espacesverts.fr)

**CONVERSO**  
TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - Voirie - Réseaux - Démolition  
Génie Civil - Aménagements - Services

04 76 72 52 11  
[contact@converso-tp.com](mailto:contact@converso-tp.com)

Depuis 40 ans à votre service  
à Sassenage

Atelier mécanique et carrosserie

**DELTA GARAGE**

Nouveau dans votre agence Renault à Sassenage

RENAULT La vie avec passion

# Lambert Automobiles

DACIA

Vente de véhicules neufs et occasions  
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE  
04.76.27.40.62 - [www.lambert-autos.com](http://www.lambert-autos.com)

## PHARMACIES DE GARDE A SASSENAGE

### • Lundi 8 avril

Pharmacie des Cuves,  
place Louis Reverdy,  
04 76 27 40 71

### • Lundi 15 avril

Pharmacie de l'Avenue,  
40 avenue de Romans,  
04 76 27 09 21

### • Lundi 22 avril

Férié (lundi de Pâques)

### • lundi 29 avril

Pharmacie du Furon,  
15 rue du Gua  
04 76 26 65 72

## ETAT CIVIL

### • NAISSANCES

11/02	Jacques PRAT
12/02	Nina FRANZINI
13/02	Pierre ROHMER
24/02	Aysha IHRISSI
14/02	Jean SCHENONE
24/02	Théo BARBIER SPIEGEL
18/02	Roger BOUILLLOUD
08/03	Cory AIMONE CHENEVAY
23/02	Garmia DOUAR veuve OUADAH

### • DÉCÈS

25/02	Michel FAGHERAZZI
20/01	Colette BREYSSE veuve GONNET
28/02	Calogero MIGLIORE

L'actualité fleure bon le printemps : des attributaires des jardins familiaux dans les starting-blocks pour en prendre possession, l'appel à candidats pour le concours communal de fleurissement, la gestion du marais des Engenières, ou encore la lutte contre les moustiques...

S'il est un autre sujet qui tombe toujours à cette saison, c'est le vote du budget primitif de la Ville, auquel est justement consacré le dossier de ce Sassenage en pages, pour présenter les chiffres et faits marquants de cet exercice budgétaire 2019.

La tenue du Salon de l'autonomie le 13 avril à la halle des sports Jeannie Longo est aussi à souligner puisque c'est le premier forum du genre que le Département organise à l'échelle de l'agglomération grenobloise, plaçant le vieillissement et le handicap au cœur des préoccupations, pour que chacun, directement concerné ou pas, puisse trouver en un même lieu, le temps d'une journée, des interlocuteurs, des informations, des solutions... et des animations !

Dans le reste de l'actualité, retrouvez occasions de sortie et autres rendez-vous, pour vivre pleinement au rythme de Sassenage !

Bonne lecture à tous,

La rédaction

## Hommage à Maura Vigorelli

« Nous venons d'apprendre le décès de Maura Vigorelli, présidente du comité de jumelage de Sasso Marconi, emportée par la maladie.

Maura était LE visage du jumelage à Sasso Marconi, rayonnant et jovial. Tous les Sassenageois ayant eu le plaisir de la connaître ou de la croiser se souviendront de son sourire et de sa bonne humeur, et de son engagement de toujours au service de l'amitié franco-italienne.

MERCI Maura, sincèrement. Merci pour cette joie de vivre. Merci pour cette précieuse implication, sans faille, pour faire vivre le jumelage de Sassenage et Sasso Marconi depuis 2003. Maura était plus qu'une amie de Sassenage et des Sassenageois. Elle était une sœur. Elle restera à jamais dans nos cœurs à tous. Les élus du conseil municipal et moi-même nous joignons à la grande famille du jumelage pour adresser à la Ville de Sasso Marconi, à son comité de jumelage et à la famille de Maura, nos sincères condoléances, et notre fidèle amitié. »

Le maire, Christian Coigné



Magazine d'informations  
de la Ville de Sassenage  
N° 247 avril 2019

Rédaction : Hôtel de Ville  
1, place de la Libération  
BP 31 - 38360 Sassenage  
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix  
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Christelle Bingert, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet  
Photos : Service communication, DR - Mise en page : Déborah Basset, Christelle Bingert, Duilio Cusani, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 800 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE  
GO sport

ica  
IMPRIMERIE  
COURAND  
& ASSOCIÉS

## Les jardins familiaux ont trouvé preneurs !



### EN BREF

#### Au 5 mars :

**101** candidatures enregistrées

dont **9** candidats habitant en maison individuelle

**3** désistements

Soit **89** candidats habitant en collectif, prioritaires pour l'attribution (art. 1 du règlement) et soumis au tirage au sort

**60** noms tirés au sort

**3** inscriptions après le 22 février

Soit **32** candidats sur liste d'attente

Comme indiqué le mois dernier, 101 Sassenageois ont exprimé leur intérêt pour les jardins familiaux à la date du 22 février, leur valant d'être conviés le 5 mars à un temps d'échange, sur le projet en général, et sur son règlement en particulier.

Et conformément à ce dernier, l'attribution des parcelles a été effectuée en point d'orgue à cette rencontre, au hasard d'un tirage au sort.

Mais avant ce moment tant attendu, le maire, Christian Coigné, a tenu à présenter la philosophie de ce projet « *au service du bien vivre ensemble* », en rappelant l'historique du site d'accueil de ces jardins, initialement un terrain de sport, qui devait ensuite accueillir l'opération immobilière Bee-O-Top, « tombée à l'eau » en raison du risque inondation... Et d'évoquer le souhait de la Ville de valoriser ce secteur malgré l'interdiction de produire de l'habitat : « *Nous annonçons notre volonté de créer des jardins familiaux dès 2014, et ils étaient d'ailleurs prévus dans le projet Bee-O-Top. Aujourd'hui, nous mettons soixante parcelles à disposition, dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite. De quoi répondre aux attentes du plus grand nombre, tout en composant avec les contraintes de capacité des vestiaires pour la création des box individuels, puisqu'aucune nouvelle construction n'est possible sur le terrain.*

*Des parcelles supplémentaires restent cependant envisageables à l'avenir, mais pour l'heure, il s'agit de lancer le projet, puis de le faire vivre et évoluer tous ensemble, selon l'usage. C'est aussi le parti que nous avons pris pour la gestion, sans recourir à une association ou à des intervenants extérieurs, avec en effet l'ambition que la communauté des jardiniers s'organise et contribue à la vie et à l'animation du site, en étroite collaboration avec les services et les élus. Nous avons pensé ce projet pour et par les Sassenageois !* ».

#### Heureux jardiniers !

Au sortir de cette présentation, complétée par la projection des plans intérieur et extérieur, et par le passage en revue des principaux points du règlement, pas la moindre question de l'assistance, visiblement impatiente de connaître le nom

des heureux attributaires des parcelles !

Et voilà comment la main innocente du petit Nino a mis fin au suspense...

En vertu du règlement, soixante noms ont été tirés au sort parmi les 89 candidats résidant en collectif, effectivement prioritaires sur les candidats habitant en maison individuelle. Les candidats n'ayant pas été tirés au sort ont quant à eux rejoint, sur la liste d'attente, et par ordre d'inscription, ceux s'étant fait connaître après le 22 février.

Établie pour pallier les défections, cette liste d'attente a d'ailleurs déjà fait des heureux depuis le 5 mars...



### Inauguration des jardins familiaux Samedi 6 avril à 14h Sur place (rue Pierre de Coubertin)

L'occasion de découvrir le site et de rencontrer la communauté des jardiniers, en herbe ou confirmés, attributaires ou pas encore !

## Quand le centre bourg se projette

Sassenage en pages du mois de février présentait le travail global<sup>(1)</sup> commandité en 2016 par la Ville, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, pour redynamiser le Bourg.

L'état des lieux a permis de pointer certains axes d'amélioration concernant notamment le stationnement, la circulation, les espaces publics, le tout sur un périmètre appelé « Bourg élargi » qui comprend le centre historique et le secteur de l'hôtel de ville.

Par ailleurs, bénéficiant d'un patrimoine qui s'inscrit dans son projet de développement touristique, la Ville a décidé de participer à l'opération « Cœurs de Ville, cœurs de Métropole » menée par la Métropole qui permet une étude portant sur le périmètre du centre bourg élargi et de l'Ovalie.

C'est sur cette base qu'un scénario d'aménagement a été affiné pour chaque



zone ; des propositions que la Ville et le bureau d'études vous invitent à découvrir mardi 23 avril à 18h30, à l'espace Henriette Gröll, pour en discuter tous ensemble.

<sup>(1)</sup> Lire Sassenage en pages n°245 - février 2019, le dossier « Cœur de vie, cœur de ville », pages 6 à 9.

## PLUi : enquête publique en cours

Nous vous l'annonçons dans Sassenage en pages du mois de mars<sup>(1)</sup> : le projet de PLUi est soumis à enquête publique du 1<sup>er</sup> avril au 24 mai. Si vous souhaitez le consulter, vous pouvez le faire via une plateforme numérique sur la [www.metro.fr](http://www.metro.fr). Vous avez aussi la possibilité de vous rendre au centre technique municipal, 4 rue Pierre de Coubertin, aux heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mercredi après-midi. C'est également là-bas que trois permanences seront assurées par un commissaire-enquêteur : les jeudis 4 et 25 avril de 9h à 12h, ainsi que jeudi 16 mai de 14h à 17h30.

<sup>(1)</sup> Lire, dans Sassenage en pages n°246 - mars 2019, l'article « Bientôt le PLUi », page 16.

## Transport scolaire : toujours plus loin...

Comme indiqué dans le dernier numéro de Sassenage en pages, le président du SMTC annonçait dans son courrier du 28 janvier dernier le rétablissement du ramassage scolaire en date du 4 mars.

Dans un nouveau courrier reçu le 25 février en mairie, il évoque alors le 2 septembre, soit la prochaine rentrée scolaire, pour les groupes scolaires des Pies et Rivoire de la Dame.

Le maire, Christian Coigné, ne manquait donc pas de lui faire part de son étonnement dès le 27 février, surpris en effet que dans cet intervalle d'un mois, le délai s'allonge encore. Et de lui demander les raisons conduisant le SMTC à envisager ce report, en l'invitant cependant à étudier la reprise du service pour la rentrée des vacances de printemps, soit lundi 29 avril...

A suivre (encore) !



## Eau : relève annuelle

Eaux de Grenoble Alpes informe que la relève annuelle des compteurs d'eau potable s'effectuera à Sassenage entre le 8 avril et le 10 mai. Toutefois, ce planning prévisionnel pourrait être susceptible d'évoluer sous certaines conditions exceptionnelles. A l'issue de cette relève, la facturation des volumes consommés interviendra courant mai.

CONTACT : EAUX DE GRENOBLE ALPES, 04 76 86 20 70 OU  
[WWW.EAUXDEGRENOBLEALPES.FR](http://WWW.EAUXDEGRENOBLEALPES.FR).

## Vaccinations gratuites

Des séances gratuites de vaccinations (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique et anti-coqueluche) auront lieu au CCAS les mercredis 10 avril, 15 mai et 19 juin, de 13h30 à 14h30, pour les enfants à partir de 6 ans et pour les adultes.

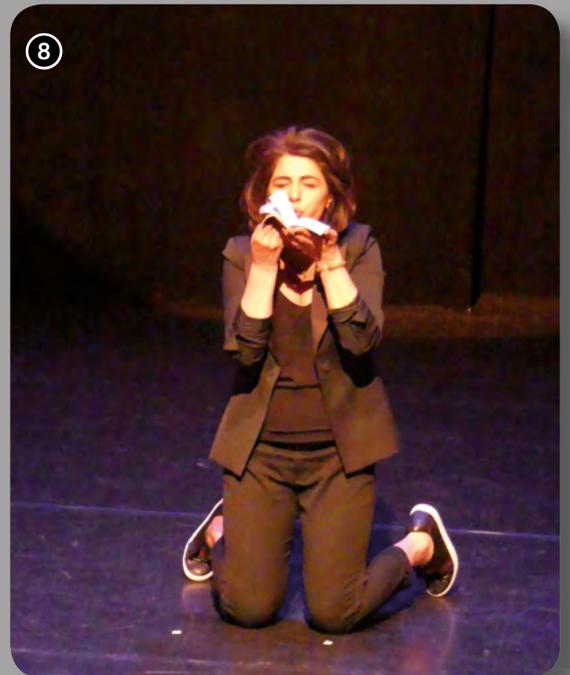
Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire au préalable au CCAS, et devront se munir de leur carnet de vaccinations.

CONTACT : CCAS, 1 AVENUE DE VALENCE, 04 76 26 34 90.



# FOCUS





## Ça s'est passé récemment...

**1** Cours de self-défense proposé par le Lai-Muoi Sassenage, halle des sports Jeannie Longo, mercredi 20 février **2** Les enfants de l'IME (Institut Médico-Educatif) La Villa Cochet fêtent Carnaval et déambulent dans la ville, vendredi 22 février **3** Championnat de France de boccia, gymnase Fleming, du 1<sup>er</sup> au 3 mars **4** Tournoi de roller hockey organisé par Les Lionceaux, gymnase des Pies, samedi 2 mars **5** Les p'tits bouts du Ram fêtent Carnaval avec leur assistant(e) maternel(le), Ram, semaine du 4 mars **6** Vernissage du 24<sup>ème</sup> concours photo par l'Atelier 360, médiathèque l'Ellipse, mardi 5 mars **7** Résidence artistique de la compagnie Ad Chorum, centre associatif Saint-Exupéry, vendredi 8 mars **8** Sarah Doraghi, « Je change de file », pour la Journée internationale des droits des femmes, Théâtre en Rond, vendredi 8 mars **9** Tournoi régional de badminton organisé par Sassenage Badminton Club, gymnase Fleming, les 9 et 10 mars **10** Conférence sur la maladie de Lyme organisée par ENS et animée par le professeur Perronne, de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, Théâtre en Rond, mardi 12 mars **11** Remise des médailles de ski aux enfants ayant suivi le stage de ski alpin, espace Henriette Gröll, mercredi 13 mars.

# Quand rigueur et persévérance paient !



## BUDGET PRIMITIF 2019

Fonctionnement :  
**19 381 390 €**

Investissement :  
**5 532 014 €**

Total :  
**24 913 404 €**

C'est dans un contexte plus serein qu'en 2018 que le budget primitif 2019 de la Ville a été élaboré. Si 2018 a été marquée par une hausse de la fiscalité locale après treize années de stabilité, et un contexte économique globalement incertain et contraint, l'année a été clôturée par un compte administratif positif, résultat des efforts portés par tous, élus, services et Sassenageois.

S'il est un autre événement marquant en 2018, c'est assurément l'arrêt de la Cour d'appel de Versailles condamnant Dexia dans le contentieux « prêt toxique » qui l'oppose à la Ville<sup>(1)</sup>.

Zoom sur le budget primitif 2019 présenté et adopté lors de la séance du conseil municipal de jeudi 7 mars<sup>(2)</sup>.

(1) Dexia s'est pourvue en cassation en fin d'année.

(2) Adopté à 26 voix pour et 6 contre.

# Maintenir le cap

Offrir aux Sassenageois des services et des équipements de qualité, œuvrer pour que CHACUN trouve sa place à Sassenage et vive bien, soutenir et renforcer l'action sociale et le monde associatif sont autant de priorités chères à la municipalité.

Ainsi, la Ville a par exemple fait le choix de participer financièrement à la création d'une résidence autonomie, attendue pour fin 2021, d'accueillir le 1<sup>er</sup> Salon de l'autonomie porté par le Département (samedi 13 avril), ou encore de reconduire le même montant de subvention que l'an dernier au CCAS, soit 508 000 €.

Au-delà du soutien qui lui est apporté en termes de logistique et de communication, le tissu associatif voit l'enveloppe qui lui est allouée au titre des subventions valorisée de 10 %.

Enfin, l'arrêt rendu par la cour d'appel de Versailles en octobre dernier a notamment condamné Dexia pour défaut de conseil permettant à la Ville de reprendre l'ensemble des provisions

faites depuis 2011 afin de régler les intérêts demandés, minorés de 30 %. Si le pourvoi en cassation de Dexia impose de rester prudent, il n'obère cependant pas les capacités communales, lesquelles sont notamment illustrées en 2019 par la baisse de la part communale des impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière), ou encore par les diverses mesures évoquées précédemment, de soutien au bien vivre ensemble (action sociale et associative).

Le niveau d'investissement est lui aussi à souligner avec quelque trois millions d'euros alloués en 2019.

Enfin, quelques incertitudes demeurent cependant encore du côté de la réforme de la taxe d'habitation par l'État, ou des transferts de compétences (éclairage public, emploi...), et du pacte fiscal et financier à l'échelle métropolitaine.

Dans tous les cas, les efforts pour rationaliser les dépenses se poursuivent, portés par tous, services et élus, au quotidien.

## Le budget en bref

**+ de 3 millions d'euros d'investissement**

Dont **516 000 €** au titre des chantiers engagés en 2018  
(dont 260 000 € de travaux de mise en accessibilité des bâtiments)

**1 421 000 €** d'opérations programmées

**1 300 000 €** d'investissements nouveaux

### Pas de recours à l'emprunt

**769 760 €**  
c'est le montant  
des subventions allouées  
au CCAS, aux écoles  
et aux associations

**+ 10 %**  
pour les subventions  
associatives

### Fiscalité locale :

**Baisse de 4 %** pour la taxe foncière bâti : **36,40 %**

**Baisse de 7 %** pour la taxe d'habitation : **16,87 %**

# Un budget responsable et bienveillant

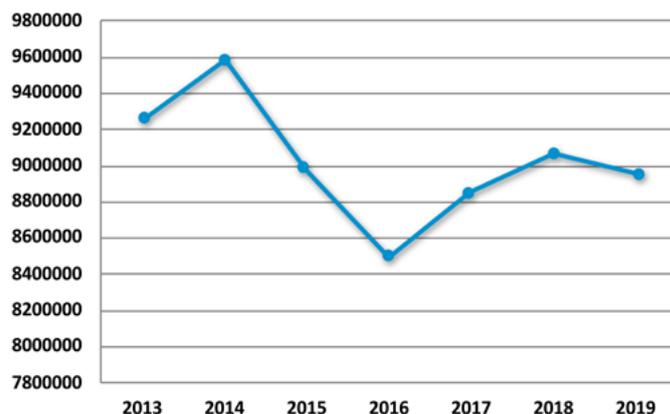
## Les investissements 2019

Les travaux de mise en accessibilité et d'entretien des bâtiments se poursuivent, illustrant la volonté forte de la Ville de soutenir et de renforcer la sécurité et le confort des administrés et du personnel communal par des investissements modernes et conformes aux normes environnementales, et en prenant en compte les enjeux écologiques actuels, comme les réseaux de chaleur.

### QUELQUES EXEMPLES...

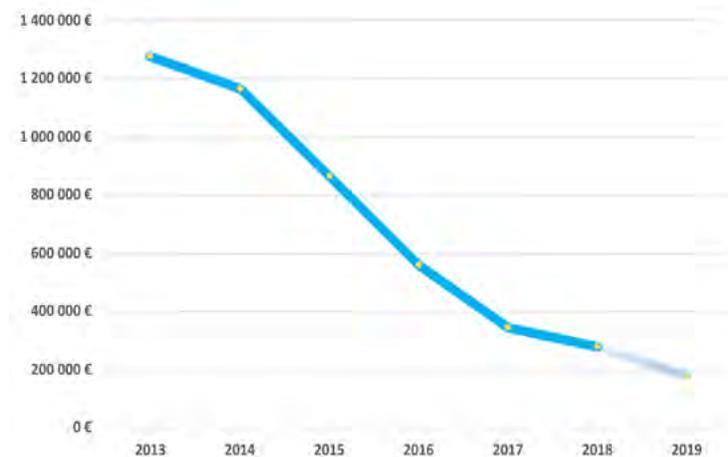
- Travaux à l'école Vercors (maternelle, élémentaire et cantine) = **350 000 €**
- Travaux de réaménagement du merlon situé le long de la falaise afin de protéger le site des chutes de pierre) = **400 000 €**
- Modernisation de la vidéo prévention = **120 000 €**
- Jardins familiaux (lire en page 4) = **61 000 €**

## Evolution des dépenses de personnel (en €)



“ Une gestion rigoureuse et des efforts qui permettent de faire baisser la fiscalité des Sassenageois ”

## Dotations de l'Etat : la tendance est toujours à la baisse



Depuis 2014, la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes ne cesse de diminuer (- 84 % depuis 2014), et 2019 ne dérogera pas à cette fâcheuse tendance puisqu'elle enregistre encore une baisse de presque 100 000 €. Cette perte résulte de la baisse démographique enregistrée par Sassenage (11 577 habitants selon les derniers chiffres de l'Insee, contre 11 895 précédemment), induite par l'inconstructibilité de la plaine. Sassenage ne peut effectivement pas tenir le rythme de production de 100 logements en moyenne par an qui lui permettrait de maintenir sa population.



## TROIS QUESTIONS A... JÉRÔME MERLE, 1<sup>ER</sup> ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AUX FINANCES

La baisse de la part communale des impôts locaux, la hausse des subventions aux associations, ou encore les quelque trois millions d'euros d'investissement prévus sans recours à l'emprunt figurent au rang des marqueurs positifs de cet exercice budgétaire 2019. Comment ces marges de manœuvre ont-elles concrètement pu être

dégagées quand on connaît le contexte contraint dans lequel intervient la préparation budgétaire depuis plusieurs années ?

C'est avant tout notre gestion rigoureuse qui nous a permis, nous permet et nous permettra encore d'anticiper et ne pas subir les aléas et les contraintes de la vie communale. Mais gestion rigoureuse n'est pas politique de rigueur. Nous n'avons pas

besoin de stopper les investissements ou d'augmenter les taux sur plusieurs années, comme le font des communes qui ont longtemps laissé filer leurs dépenses et qui, aujourd'hui, « serrent les boulons » cruellement. Nous avons eu, en 2018, le courage, en précisant bien les enjeux, de demander des efforts collectifs à tous. Et tous ont bien compris le sens de notre

démarche. En 2019, nous avons, j'ose le mot, l'honnêteté de rendre une partie de ce que nous avons récolté, en diminuant les taux d'imposition et en augmentant les aides directes aux associations.

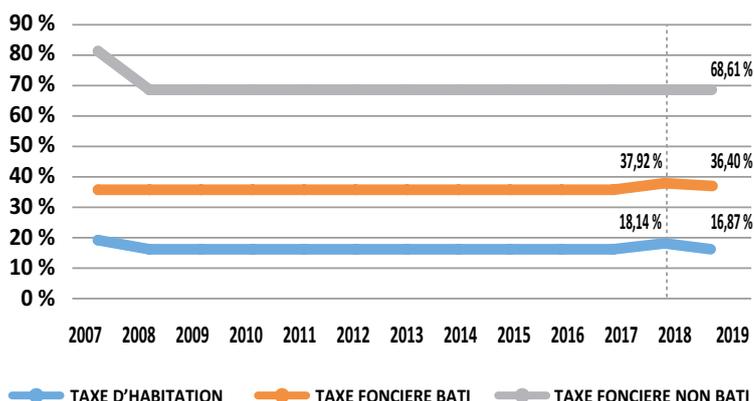
Qu'est-il à craindre du pourvoi en cassation de Dexia, et comment la Ville a-t-elle justement intégré ce paramètre dans le budget

primitif 2019 ?

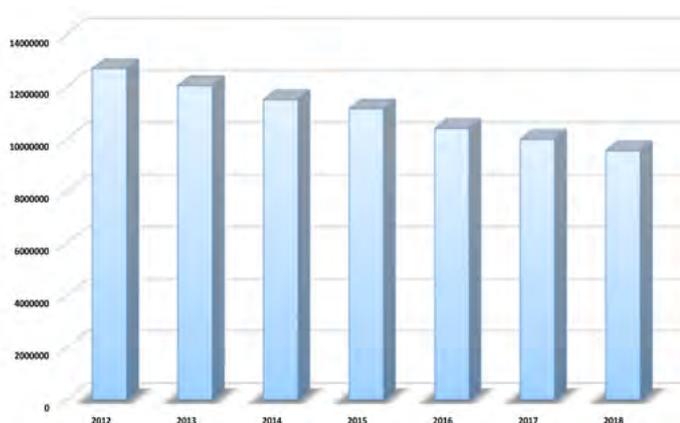
D'abord, rappelons le résultat de notre procès contre Dexia. La reconnaissance, par les juges, de la malhonnêteté de DEXIA est, pour nous, non pas une victoire, mais plusieurs. La victoire de notre persévérance. Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on ne livre pas. La victoire de la morale. Face à des méthodes commerciales quasiment mafieuses au

Baisse de 4 % pour la taxe foncière bâti  
Baisse de 7 % pour la taxe d'habitation

### Evolution de la part communale



### Le désendettement communal se poursuit



“

La Ville poursuit son désendettement sans recourir à l'emprunt

”

### INFORMATIONS FINANCIÈRES : RATIOS 2018

Dépenses réelles de fonctionnement/population.....	1 606 €
Produits des impositions/population.....	803 €
Recettes réelles de fonctionnement/population.....	1 444 €
Dépenses d'équipement brut/population.....	135 €
Encours de la dette/population.....	830 €
DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)/population.....	23 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement.....	45 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement.....	9 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.....	57 %



regard des pressions et des chantages que nous avons subis.

La victoire de l'État de droit. Celui qui protège les victimes et punit les malfaîtres.

Si la Cour de cassation casse l'arrêt d'appel, elle le fera sur la forme, pour des raisons administratives, et non sur le fond. Les agissements répréhensibles de Dexia perdureront. Évidemment, le budget 2019

prévoit cette éventualité. Le plus important est que la capacité de la Ville à aller de l'avant est réelle, comme le montre le niveau de service et d'investissement cette année. Nos bons résultats nous permettent de voir l'avenir avec une certaine sérénité. Néanmoins, la vigilance reste de mise quant aux incertitudes et inconnues de notre environnement politico-économique.

Comment qualifieriez-vous ce budget primitif 2019 sur le plan de la gestion comme de l'ambition ?

Je parlerai de gestion prévisionnelle exigeante et d'ambition assumée. En 2019, nous avons globalement retrouvé des marges de manœuvre. Les axes que nous nous étions fixés lors du débat d'orientation budgétaire ont pu, tous, être financés, sans recours à l'emprunt.

Nous maintiendrons notre bonne habitude d'une gestion rigoureuse des dépenses courantes tout en maintenant les services qui touchent en priorité l'intérêt général. Nous mettrons l'accent sur le volet social en participant financièrement à la création du foyer logement, en accueillant en avril le 1<sup>er</sup> Salon de l'autonomie et en gardant au minimum le même niveau de subvention de

fonctionnement au CCAS. Et enfin nous maximiserons la sécurité et le confort de nos administrés, notamment en situation de handicap, par des investissements modernes, conformes aux normes environnementales comme les réseaux de chaleur. Sans oublier l'embellissement de notre commune, qui le mérite bien.

# Salon de l'autonomie handicap et bien vieillir au



Le Département de l'Isère vous invite au

## **SALON DE L'AUTONOMIE**

**Samedi 13 avril 2019 de 10h à 17h**  
À la Halle Jeannie Longo à Sassenage - **Entrée gratuite**  
Rue Pierre de Coubertin - 38360 Sassenage

### **FORUM DÉDIÉ AU VIEILLISSEMENT ET AUX HANDICAPS**

SANTÉ ■ BIEN-ÊTRE ■ SPORT ADAPTÉ ■ MOBILITÉ ■  
HABITAT ■ NOUVELLES TECHNOLOGIES  
ACCÈS AUX DROITS ■ SOUTIEN AUX AIDANTS  
VILLAGE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES  
ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL

Avec le soutien de la Conférence Territoriale des Solidarités et de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère.  
En partenariat avec les établissements, les CCAS, les services d'aide à domicile, les organismes et associations locales.



# Autonomie : au cœur des préoccupations

Samedi 13 avril, près de cinquante acteurs du vieillissement et du handicap incarneront le 1<sup>er</sup> Salon de l'autonomie organisé par le Département de l'Isère à l'échelle de l'agglomération grenobloise. Et c'est à Sassenage que ça se passe !

Si les services départementaux seront bien évidemment présents à la halle des sports Jeannie Longo, l'équipe du CCAS de Sassenage sera aussi sur le pont « pour présenter la politique sociale de proximité que la Ville s'emploie à définir et traduire concrètement dans le quotidien des Sassenageois, mais aussi pour valoriser toutes les activités et mesures d'accompagnement que nous menons pour rompre l'isolement et pour permettre à chacun de bien vieillir, notamment à travers l'action de l'Espace Familles et les jeux adaptés disponibles à la ludothèque (mémoire, adresse, vue...), introduit Nathalie Brites, adjointe déléguée à la solidarité et à la cohésion sociale. Il est important de souligner que ce Salon, ouvert à tous et gratuit, s'adresse aux jeunes comme aux moins jeunes, concernés personnellement, ou pas, par la question de l'autonomie. Il se veut un évènement ressources, mais aussi un lieu d'échange et de partage, autour d'une multitude de thèmes du quotidien. »

Ce Salon qui a effectivement vocation à être pratique, a été pensé pour que les visiteurs trouvent en un seul lieu, sur une journée, les réponses à toutes les questions que soulèvent le vieillissement et le handicap, auprès des professionnels mobilisés sur les stands, comme lors des conférences, animations et autres ateliers proposés tout au long de l'évènement (lire ci-dessous).

Rendez-vous samedi 13 avril, à la halle des sports Jeannie Longo, de 10h à 17h.

## SALON DE L'AUTONOMIE Forum dédié au vieillissement et aux handicaps

Samedi 13 avril  
Halle des sports Jeannie Longo  
De 10h à 17h  
Ouvert à tous  
Entrée gratuite

**Navettes.** Le CCAS propose un service de navettes aux seniors sassenageois (+ de 70 ans) n'ayant pas la possibilité de se rendre au Salon par leurs propres moyens.

- Aller : 9h30 - Retour : 11h30

- Aller : 12h - Retour : 14h

- Aller : 14h30 - Retour : 16h

**Informations et inscriptions : CCAS, 04 76 26 34 90.**

## Tout un programme !

En complément des stands accessibles tout au long de la journée, voici les différents temps qui rythmeront le Salon :

- **10h30. Inauguration du Salon de l'autonomie et du parcours santé seniors**, par Jean-Pierre Barbier, Président du Département, ses vice-présidentes Mmes Martin-Grand et Bonnefoy, et Christian Coigné, maire de Sassenage.
- **11h-12h. Conférence « Être aidant naturel »**, par le Docteur Geneviève Samson, directrice du Centre de Prévention Bien vieillir Agirc-Arrco Auvergne-Rhône-Alpes
- **12h-13h. Conférence « Prévention de la cybercriminalité et des escroqueries. Lutte contre les dangers du démarchage »**, par le groupe de contact de la Gendarmerie nationale
- **13h-14h. Représentation de la troupe de théâtre d'improvisation « Imp'acte »**
- **14h-15h. Conférence « Du vieillissement naturel à la perte d'autonomie »**, par le Professeur Couturier, service universitaire de gériatrie et gérontologie clinique (CHUGA)
- **15h30-16h30. Conférence « Prévention de la cybercriminalité et des escroqueries. Lutte contre les dangers du démarchage »** par le groupe de contact de la Gendarmerie nationale

Du côté des animations, retrouvez aussi :

- **« Relaxation »** : 10h10, 11h20, 12h, 14h, 14h40, 16h (séance de 20 minutes)
- **« Prévention des chutes »** : 15h (séance de 45 minutes)
- **« Parcours ludique fauteuil »** : 11h, 13h30, 14h30 (séance de 30 minutes)
- **« Times's up family géant »** : 14h30. Jeu d'expression en équipe, proposé par l'Espace Familles
- **« Mot pour mot »** : 16h. Jeu de vocabulaire en équipe, proposé par l'Espace Familles

Et tout au long de la journée, les ludothécaires de la Ville proposeront aux visiteurs diverses animations autour des jeux de société. Spécialement sélectionnés pour ce salon et adaptés à un public de seniors (casse-têtes, encastrement et jeux d'adresse...), ces jeux et autres animations ludiques sauront sans nul doute séduire un public que l'on dit relativement peu consommateur de jeux. L'occasion pour les visiteurs de découvrir des nouveautés, et de jouer en autonomie, seul(e), en couple ou entre ami(e)s !

Les conférences et discours seront traduits en langue des signes. Les conférences sont en accès libre, dans la limite des places disponibles, tandis qu'il conviendra de s'inscrire pour certains ateliers (se renseigner sur place, à l'accueil du Salon).

Un espace convivial et de détente permettra à chacun de s'arrêter, discuter, se restaurer et se désaltérer (stand de buvette et petite restauration tenu par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Sassenage).



# Les moustiques au pilori



L'EID (Entente interdépartementale pour la démoustication) Rhône-Alpes est un établissement public dont la principale mission est la lutte contre le développement des espèces de moustiques qui peuvent nuire à l'homme. Son action touche aussi bien les zones naturelles que les zones urbaines.

## Sassenage, zone urbaine

Sassenage a fait appel à l'EID pour mener deux types d'action sur son territoire en 2018. Tout d'abord, elle a pratiqué des interventions sur le domaine public par traitements antilarvaires, notamment au marais des Engenières et dans les bassins de rétention présents sur la commune. Ces lieux humides représentent en effet d'importants foyers de développement des moustiques, notamment du moustique

tigre. Le choix s'est porté sur les spores bactériennes de Bti (*Bacillus thuringiensis israelensis*). Les traitements ont eu lieu entre les mois de mars et de mai.

Par ailleurs, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 septembre, des agents de prévention sont intervenus auprès des particuliers afin de les sensibiliser aux problèmes que peuvent causer ces insectes, mais aussi sur les moyens simples de lutte, comme l'élimination systématique de contenants secs ou en eau propices au développement larvaire.

## Traiter les bâtiments municipaux accueillant des enfants

Toujours en 2018, des gîtes potentiels de moustiques tigres ont été recensés dans tous les groupes scolaires, au multi-accueil ainsi qu'à l'Espace Familles. L'EID est donc intervenue afin de traiter notamment l'ensemble des regards. L'accent a également été porté sur le vide sanitaire de l'école des Pies, qui abrite une salle dans laquelle la présence de larves a été constatée. Les traitements nécessaires ont été mis en œuvre. Les potagers installés dans les écoles font aussi l'objet d'une attention particulière : ranger, vider, abriter tout ce qui peut contenir de l'eau afin de limiter le développement des larves.

## Et pour 2019 ?

Les interventions auprès de particuliers

ont se poursuivre, de même que les autres actions réalisées en 2018. Par exemple, les traitements contre les moustiques autochtones ont d'ores et déjà débuté, notamment sur le marais des Engenières et les bassins de rétention, ainsi que dans les écoles.

Notez que pour se faire connaître, l'EID a souhaité tenir un stand sur le Marché aux fleurs, dimanche 7 avril au château de Sassenage, afin de s'adresser à un large public.

Enfin, une soirée sur la thématique du moustique tigre est organisée par l'ENS lundi 29 avril à la Maison des clubs dès 18h30, en présence de l'EID.

INFOS : [WWW.EID-RHONEALPES.COM](http://WWW.EID-RHONEALPES.COM).

## EN BREF

Porte-à-porte réalisé dans  
**285 habitations** sassenageoises.  
**99 maisons** ont bénéficié d'une intervention complète.  
Mise en place en 2018  
**d'interventions planifiées.**  
**32 habitations** ont refusé tout échange avec l'agent.  
**22 demandes d'intervention** via le site internet de l'EID.

## Marais des Engenières : une gestion bien pensée

Le marais des Engenières fait l'objet de nombreuses attentions. Il bénéficie notamment d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) depuis 2002, et est labellisé espace naturel sensible depuis 2005.

Le CEN (Conservatoire d'espaces naturels) Isère, en partenariat avec la Ville, la société Vicat et des propriétaires privés, se base sur un Plan de gestion pour cadrer les opérations à mettre en œuvre afin de préserver et de restaurer cette zone humide, en fonction des enjeux environnementaux et des usages du site.

### Fauchage et pâturage

La protection des prairies humides est l'un des objectifs à long terme du Plan de gestion. Pour l'atteindre, deux techniques ont été sélectionnées afin de gérer au

mieux la végétation. La partie la plus humide est fauchée à l'aide de machines. La matière ainsi coupée est ensuite exportée pour être valorisée. Pour la parcelle la moins sensible, il a été décidé de remettre en place un pâturage extensif avec l'aide des acteurs locaux. Mais pour mener à bien ce projet, il était indispensable de disposer de certains équipements.

Les travaux préparatoires ont donc été réalisés en 2016. Ils ont consisté en la suppression de l'ancienne clôture par une entreprise d'insertion. C'est ensuite une entreprise de travaux agricoles qui est intervenue en complément pour broyer les ronciers de taille importante.

En 2018, près de 735 mètres de clôture fixe avec des piquets en bois non traité et du fil ronce ont été posés. La création de deux

mares abreuvoirs permettra en outre l'accès à l'eau pour les animaux. Un parc de contention a également été aménagé pour manipuler les animaux en toute sécurité.

Afin d'optimiser le pâturage et de répondre à l'objectif de préservation des prairies humides, des clôtures mobiles seront installées pour subdiviser la surface de 2,5 hectares, et permettre ainsi une rotation du troupeau.

L'ensemble de ces travaux de gestion des milieux naturels a fait l'objet en amont d'une autorisation des services de l'Etat au titre de l'APPB. Un appel à candidatures sera prochainement lancé auprès des agriculteurs locaux pour trouver un partenaire qui souhaite s'inscrire dans cette démarche, et installer ses animaux sur le marais des Engenières.

## CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2019 : FAITES-VOUS CONNAÎTRE!

LA VILLE DE SASSENAGE VOUS INVITE À PARTICIPER AU CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT. A VOS FLEURS, PRÊTS, PLANTEZ...

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

..... Téléphone : .....

Catégorie de votre choix (cocher la case correspondante) :

### Maisons fleuries

La maison doit comporter un terrain, des espaces composés de massifs en pleine terre ou autre aménagement floral. La qualité du fleurissement et la diversité des plantes prévaudront sur la quantité de fleurs. La maison fleurie devra impérativement être visible de tous, depuis la rue.

### Balcons fleuris

L'habitation n'a pas la possibilité d'accueillir des plantations en pleine terre. La qualité du fleurissement et la diversité des plantes prévaudront sur la quantité de fleurs. Le balcon fleuri devra impérativement être visible de tous, depuis la rue.

### Établissements fleuris publics ou commerciaux

Ce fleurissement est réalisé dans des établissements accueillant du public (bureau de poste, gendarmerie, établissement pour personnes âgées...) ou dont la principale activité est le commerce (restaurants, cafés, boulangeries, pâtisseries, boucheries, banques...). La qualité du fleurissement et la diversité des plantes prévaudront sur la quantité de fleurs. Ces établissements publics ou commerciaux devront impérativement être visibles de tous, depuis la rue.

#### Pour participer, vous pouvez :

- déposer votre coupon d'inscription à l'accueil de la mairie
- vous inscrire en ligne sur [sassenage.fr](http://sassenage.fr)
- retourner votre coupon d'inscription à : mairie de Sassenage, place de la Libération, 38360 Sassenage.

INSCRIPTION POSSIBLE JUSQU'AU 15 JUIN • INFOS ET RÈGLEMENT DU CONCOURS : [WWW.SASSENAGE.FR](http://WWW.SASSENAGE.FR).

## La famille des Mélusines s'agrandit !

Sassenage en pages est revenu à plusieurs reprises, ces dernières années, sur les excellents résultats du club de twirling bâton local « Les Mélusines » au niveau régional, et parfois même national. Mais depuis septembre 2018, les Mélusines ne sont plus, tout du moins de nom puisque le club a fusionné avec celui de Voiron Perce Neige pour ne laisser place qu'à une seule entité : l'UTSV (Union Twirling Sassenage Voiron). L'objectif ? Élargir le champ des possibles des athlètes, comme l'explique la nouvelle présidente, Valérie Colin : « À Voiron, nous avons des athlètes confirmés (trois médaillés d'or en coupe d'Europe l'année dernière) et peu de débutants. À l'inverse, sur Sassenage, il y avait un gros vivier de jeunes athlètes prometteuses, mais assez peu de twirleur(euse)s évoluant à haut niveau. Les deux clubs étaient donc très complémentaires, et la fusion a été facilitée par Jason Travers, ancien athlète international voironnais qui entraînait dans les deux structures ». Grâce à ce rapprochement, les clubs qui comptaient une quarantaine d'adhérents chacun ont plus que doublé leur effectif (cent dix adhérents désormais). Les entraînements sont aujourd'hui répartis sur les deux villes, les athlètes découvrant ainsi des méthodes de travail différentes pour leur plus grand plaisir et pour leur épanouissement sportif. Dernier exemple en date : un jumelage mis en place avec les Vikings, un club de twirling bâton norvégien entraîné aussi par Jason Travers. « Grâce à Jason et à Jean-Michel Ruelle, directeur technique national, nous avons pu



accueillir des twirleuses norvégiennes du 25 février au 4 mars. Cet échange fut très enrichissant sur le plan sportif mais surtout humain, les Scandinaves étant hébergées dans les familles françaises. Nous avons même eu l'honneur de recevoir Maria, entraîneur de l'équipe russe olympique de gymnastique rythmique et sportive... Ce furent de fantastiques moments de partage que nous n'oublierons pas ! », complète Valérie Colin.

À n'en pas douter, cette fusion n'a finalement eu que du bon !

CONTACT : UNION TWIRLING SASSENAGE VOIRON (UTSV), VALÉRIE COLIN (PRÉSIDENTE), 06 79 67 74 94 ET [UTSV.FFSTWIRLING@GMAIL.COM](mailto:UTSV.FFSTWIRLING@GMAIL.COM).

## Émotion autour d'un projet



Une soixantaine de riverains du Bourg assistaient à la réunion de présentation du projet immobilier prévu sur une parcelle de 3 278 m<sup>2</sup> sise rue de la République, à laquelle le maire, Christian Coigné, les avait conviés mardi 12 mars. L'architecte du cabinet Origami et le promoteur Bouygues Immobilier retenus pour l'opération<sup>(1)</sup> ont donc présenté le programme immobilier envisagé : deux bâtiments en R+2 de 32 logements, dont 14 logements locatifs sociaux, en alignement avec le bâti existant et de la même hauteur. Les riverains ont vivement réagi, surpris d'un tel projet dans le Bourg, compte tenu de son classement en périmètre de protection par l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Par ailleurs, ils ont fait part de leurs craintes concernant l'augmentation du trafic automobile, déjà dense aux heures de pointe, qu'engendrerait ce programme.

Concernant la circulation, le maire a évoqué le dispositif « Cœurs de Ville, cœurs de Métropole » qui vise à redynamiser le Bourg tout en redéfinissant certains axes de déplacements et de stationnement. Une réunion publique sur ce thème se déroulera d'ailleurs mardi 23 avril<sup>(2)</sup>.

Concernant le projet immobilier, le maire explique que les services de l'État ont fait usage de leur droit de préemption pour que soit réalisée une opération immobilière de mixité sociale sur ce tènement, en raison du classement de Sassenage en carence sociale. Toutefois,

et bien que ce dossier réponde à toutes les obligations urbanistiques et aux contraintes exigées par l'ABF, le maire a demandé à l'architecte de retravailler le programme immobilier selon les échanges de cette réunion du 12 mars, pour une meilleure intégration et de fait une meilleure acceptabilité. Enfin, il a annoncé qu'une nouvelle réunion serait alors proposée aux riverains.

Un dossier à suivre donc...

(1) Quatre dossiers présentés, dont deux non conformes au PLUI.

(2) Lire l'article « Quand le centre bourg se projette », page 5.

### 100 % fibre optique ?

S'il est une attente importante pour certains Sassenageois, c'est bien l'arrivée de la fibre jusqu'à leur logement. Sur le territoire, Orange s'est engagée à couvrir l'ensemble de la commune d'ici à 2020. Pour l'heure, ce sont entre 70 et 75 % du territoire qui sont raccordables. Certes, cela signifie qu'il reste encore à faire pour l'opérateur historique. Précisons toutefois qu'il est toujours dans les temps par rapport à ses prévisions, et que d'ici à 2020, aucun calendrier précis n'est malheureusement disponible.  
Infos : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

### DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

#### Les quatre prochaines réunions des conseils des citoyens sont fixées :

Conseil des citoyens Centre : lundi 29 avril à 18h30, salle des Voûtes 1

Conseil des citoyens Haut : mardi 14 mai à 18h30, lieu à préciser

Conseil des citoyens Sud : mercredi 15 mai à 18h30, salle Jacques Prévert

Conseil des citoyens Nord : mercredi 15 mai à 18h30, petite salle des Engenières



### Un air de Pâques sur vos marchés !

Nous vous l'annonçons dans le précédent numéro, le marché des Glériates et celui du Bourg seront animés les premiers vendredi et dimanche de chaque mois<sup>(1)</sup>. D'ailleurs, si vous étiez sur le marché du Bourg dimanche 3 mars, vous avez sûrement pu découvrir l'activité de pressage de jus de pommes, et peut-être même vous êtes-vous réchauffé(e) avec un vin ou un chocolat chauds offerts sur place !

Aussi, ne soyez pas surpris de rencontrer un lapin géant distribuant des œufs en chocolat sur la place de l'Europe, vendredi 5 avril de 10h à 12h, ou sur le marché du Bourg, dimanche 7 avril de 9h30 à 12h30, où un atelier créatif accueillera également les enfants de 10h à 12h30 !

(1) Ces animations sont organisées par la Ville.

## Moins de polluants dans l'agglomération

### EN BREF

**2 mai 2019**, interdiction à la circulation des véhicules utilitaires légers et poids lourds « non classés » et classés CQA 5 (certificat qualité de l'air de niveau 5).

**1<sup>er</sup> juillet 2020**, interdiction étendue aux véhicules utilitaires légers et poids lourds classés CQA 4.

**1<sup>er</sup> juillet 2022**, interdiction étendue aux véhicules utilitaires légers et poids lourds classés CQA 3.

**1<sup>er</sup> juillet 2025**, interdiction étendue aux véhicules utilitaires légers et poids lourds classés CQA 2.

À compter de cette date, seuls les VUL et PL équipés de la vignette Crit'Air 1 et Électrique pourront ainsi circuler dans la ZFE.



Afin de lutter contre la pollution de l'air, Grenoble-Alpes Métropole mettait en place en janvier 2017, une ZCR (zone à circulation restreinte) destinée à réguler les déplacements de certains véhicules, à savoir les utilitaires légers (VUL) et les poids lourds (PL) dans le centre-ville élargi de Grenoble. Un dispositif qui s'appuie sur les certificats qualité de l'air (les vignettes Crit'air), et qui touche les VUL mis en circulation avant le 30 septembre 1997 et les PL immatriculés avant le 30 septembre 2001.

#### Pour un élargissement...

C'est aujourd'hui devenu une ZFE (zone à faibles émissions), qui tend à s'étendre. Aussi, plusieurs communes de l'agglomération rejoignent le dispositif dès ce printemps (Bresson, Échirrolles, Eybens, Grenoble, La Tronche, Poisat, Pont-de-Claix, Saint-Égrève, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux) ainsi que la partie de Gières située sur le Domaine universitaire, hors voies rapides urbaines. Dès le 2 mai, les VUL et les PL non classés et classés CQA 5 seront donc strictement interdits à la circulation sur les voiries de ce territoire élargi. Un nouveau périmètre qui pour l'instant n'inclut pas les villes de la rive gauche du Drac, malgré le souhait appuyé formulé conjointement, en date du

27 mars 2018 auprès de Grenoble-Alpes Métropole, par Fontaine, Sassenage, Seyssins, Seyssinet-Pariset, Noyarey et Veurey-Voroize. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Sassenage se prononçait par délibération, lors du conseil municipal du 20 septembre 2018, contre le projet d'arrêté établi, voté au conseil communautaire le 5 octobre dernier ; une délibération qui demandait « au Président de la Métropole de reprendre le périmètre de la ZCR en l'élargissant aux six communes de la rive gauche du Drac et ce, sans attendre la prochaine mandature ».

#### L'entrée en vigueur

Les onze premières villes intégrées au dispositif, c'est désormais l'élargissement du périmètre à l'ensemble des communes de la Métropole qui est à l'étude. Il faut dire que les maires des communes de la rive gauche du Drac ne souhaitent pas que les véhicules qui auront l'interdiction de traverser certaines communes car très polluants, empruntent en masse les voiries des villes ne faisant pas l'objet de la restriction...

À terme, l'objectif est l'abandon du diesel pour les VUL et PL, impliquant un important renouvellement de la flotte automobile, ainsi qu'une adaptation de l'offre énergétique, notamment en gaz naturel pour véhicules et en électricité. Mais en attendant, l'ensemble de la population de l'agglomération doit être au mieux préservée de la pollution...

INFOS : [WWW.LAMETRO.FR/759-ZONE-A-FAIBLES-EMISSIONS.HTM](http://WWW.LAMETRO.FR/759-ZONE-A-FAIBLES-EMISSIONS.HTM)

## Handi'Chiens cherche familles d'accueil

L'association Handi'Chiens existe depuis trente ans et est reconnue d'utilité publique depuis 2012. Elle a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens d'assistance (Labradors ou Golden Retriever) à des personnes souffrant d'un handicap moteur, et/ou de troubles psychomoteurs, autistiques ou encore épileptiques.

À Sassenage, cinq familles d'accueil ont récemment été sélectionnées pour éduquer ces chiots. Arrivés au début du mois, ils vont rester un an et demi auprès de leur famille d'accueil pour se socialiser (prendre les transports, aller au restaurant, au cinéma et rester calmes...), et apprendre la trentaine de commandes qu'ils devront parfaitement maîtriser aux côtés de leur futur propriétaire.

À l'issue de cette période, les chiens sont orientés dans l'un des quatre centres français Handi'Chiens auprès d'éducateurs canins spécialisés. Ils y restent six mois et sont ensuite confiés à des personnes handicapées ayant déposé une demande pour obtenir un chien d'assistance, et dont les besoins auront été préalablement étudiés par l'association. Une fois les binômes formés — car chien et maître se choisissent mutuellement —, un stage de deux semaines est effectué pour apprendre aux bénéficiaires à gérer leur nouvel assistant. Pour en savoir davantage et vous lancer dans cette belle aventure, demandez un dossier de candidature au centre Handi'Chiens de Lyon

(un an de délai d'attente). Mais comme devenir famille d'accueil est une grosse responsabilité qui nécessite l'adhésion de toute la famille, vous pouvez, avant de vous engager, échanger avec éducateurs et familles d'accueil et/ou assister à un cours. Pour cela, le centre de Lyon vous mettra en relation avec Marine Fillet, référente Handi'Chiens sur Sassenage.

CONTACT : HANDI'CHIENS LYON, 04 78 87 63 93  
OU CONTACT.LYON@HANDICHIENS.ORG.



Photo : Frédéric Coignrot

# PARTAGER

## Chansons franco-symphoniques

Samedi 13 avril à 20h au Théâtre en Rond, le Chœur de La Note Bleue et La Petite Philharmonie présenteront un vibrant spectacle intitulé « La chanson française en symphonique » !

Sur scène, près de 70 artistes interpréteront de façon originale et entièrement inédite les plus grands succès du répertoire français, honorant tour à tour Jean Ferrat, Édith Piaf, Jacques Brel, Léo Ferré, Serge Lama, Charles Aznavour, Claude Nougaro, Michel Berger, Daniel Balavoine, Johnny Hallyday...

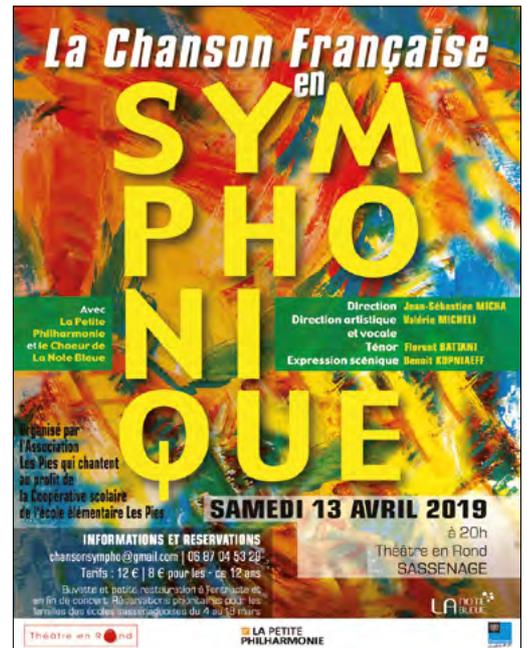
Organisé à l'initiative de l'association Les Pies qui chantent au profit de la coopérative scolaire de l'école élémentaire Les Pies, cet évènement saura séduire tous les amateurs de la chanson française !

### INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :

CHANSONSYMPHO@GMAIL.COM, 06 87 04 53 29.

TARIFS : 12 € ET 8 € POUR LES - DE 12 ANS.

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION À L'ENTRACTE ET EN FIN DE CONCERT.



## Histoire d'eau

Toujours aussi prolifique, le retraité Alain Viguié vient de publier « L'Odyssée fantastique d'une molécule », un petit ouvrage qui raconte le cycle de l'eau en suivant le parcours d'une goutte d'eau, baptisée Zou, et qui a la faculté de s'exprimer ! Facile à lire et pédagogique, ce petit livre d'une quarantaine de pages vous plongera à la découverte de ce monde insoupçonné dans lequel nous baignons quotidiennement. « L'Odyssée fantastique d'une molécule », à lire à tous les âges et par les jeunes en particulier, est vendu 4 euros, et comme pour ses précédents ouvrages, 1 euro est reversé à une association. Pour cette parution, c'est l'association « Les chiens guides d'aveugles » que l'auteur a choisi.

POUR L'ACQUÉRIR, CONTACTER DIRECTEMENT ALAIN VIGUIER : 04 76 27 07 33 OU VIGUIER-ALAIN@ORANGE.FR.

## Stages de Pâques

Le Tennis club de Sassenage organise deux stages pour les enfants âgés de 4 à 17 ans, pendant les vacances de Pâques : du 15 au 19 avril, et du 23 au 26 avril. Au programme, du tennis et des activités multisports pour des journées bien rythmées ! Le club propose différentes formules :

- Journée : 135 € pour la 1<sup>ère</sup> semaine, et 115 € pour la 2<sup>ème</sup> (4 jours)
- 1/2 journée : 90 € pour la 1<sup>ère</sup> semaine, et 75 € pour la 2<sup>ème</sup> (4 jours)

Ces stages sont également ouverts aux enfants non licenciés, et une réduction de 10 % sera appliquée sur la formule la moins chère à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit de la même famille. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 avril.

Le Tennis club propose également des adhésions de printemps à des tarifs dégressifs en fonction du mois d'abonnement, permettant de jouer librement sur les cours jusqu'au 31 août.

INFOS : TENNISCLUB-SASSENAGE@ORANGE.FR.

## MARCHÉ AUX FLEURS, DENTELLES ET BRODERIES

Dans la cour d'honneur du château de Sassenage

**DIMANCHE 7 AVRIL DE 9H30 À 18H**

Entrée libre

Annulation en cas de pluie



# Rire au profit du FCG Amazones

Vous aviez peut-être suivi les exploits sportifs de l'équipe féminine de rugby, le FCG Amazones, devenue championne de France et promue en Top 16 en 2018 après une saison pleine de rebondissements<sup>(1)</sup>. Si vous souhaitez continuer à vibrer avec ces sportives de haut niveau et les encourager dans leur ascension, vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places pour la soirée du 12 avril.

Et ici, nous ne parlons pas d'un match de rugby mais d'une soirée de franche rigolade et de camaraderie chères au monde de l'ovale ! En effet, les « Cas Talents », duo comique et complice formé par Jean-Claude Martinez et Philippe Manzano, parcourent les scènes de France depuis six ans maintenant, et ils feront escale à Sassenage vendredi 12 avril pour jouer « 40 ans déjà... Tu te souviens Fry ! », un spectacle populaire, authentique et drôle qui parle à tout le monde.

En prenant vos billets pour cette soirée organisée par les Amazones, vous pouvez, en plus de passer un bon moment, contribuer au fonctionnement du club (financement des frais liés aux déplacements...) et de l'école de rugby.

**INFOS ET RÉSERVATIONS :** « 40 ANS DÉJÀ... TU TE SOUVIENS FRY ! », LES CAS TALENTS, VENDREDI 12 AVRIL À 20H30 AU THÉÂTRE EN ROND. TARIF UNIQUE DE 15 EUROS. BILLETTERIE AUPRÈS DE CHARLY FITOUSSI, 06 32 34 81 17 OU AU SECRÉTARIAT DU CENTRE DE FORMATION LESDIGUIÈRES DU FCG (GRENOBLE).



(1) Lire dans Sassenage en pages n°238 - juin 2018, l'article « La revanche des Amazones », en pages 10 et 11.

## Synopsis

« Des situations burlesques mises en scène par des flashbacks : des vestiaires de rugby à la classe de neige de la 4<sup>ème</sup>, sans oublier l'arrivée de deux octogénaires, tout le monde s'y retrouvera ! Savoureuse et riche de sentiments, cette pièce évoque les souvenirs de deux grands amis en pleine quarantaine. On se prend très vite au jeu d'une amitié hors du commun... »



## Crêpes solidaires

Mercredi 10 avril, pendant la grande chasse aux œufs qui se déroulera au parc de l'Ovalie entre 14h et 16h, l'équipe de l'Espace Familles tiendra un stand solidaire de Troc'crêpes ! Apportez une ou des denrée(s) non périssable(s), et en échange, vous pourrez déguster une bonne crêpe toute chaude !

En cas de mauvais temps, le Troc'crêpes se maintiendra mais aura alors lieu dans les locaux de l'Espace Familles (bâtiment des services à la population, 1 avenue de Valence), tandis que la grande chasse aux œufs sera malheureusement annulée. Tous les produits récoltés viendront ainsi compléter les paniers destinés aux Sassenageois bénéficiant de l'aide alimentaire hebdomadaire.

INFOS : ESPACE FAMILLES, 04 76 26 34 90.

## Cercle des Amateurs de Lecture : lu et apprécié

Voici le livre sélectionné par Le Cercle des Amateurs de Lecture pendant la séance du 12 février.



**Je dirai malgré tout que cette vie fut belle**  
Jean d'Ormesson (Gallimard, 2016)

L'écrivain académicien emprunte à Louis Aragon ce vers du poème « Les yeux et la mémoire » pour résumer sa vie. Sous la forme originale de comptes rendus de procès retranscrivant les dialogues entre lui-même et son surmoi, Jean d'Ormesson évoque ses souvenirs.

Avis de Josette,  
membre du Cercle des Amateurs  
de Lecture

« Je voulais me faire une idée des écrits de cet auteur à la fin de sa vie. Je n'adhère pas forcément à ses idées mais il faut reconnaître qu'il est très brillant. Ce roman est construit de façon originale et spirituelle, l'écrivain parle de ses « péchés », décrit de façon drôle sa classe sociale, et fait revivre toute une époque culturelle et politique. J'ai passé un agréable moment à lire Monsieur Jean d'Ormesson ! »



## Tout à 50 !

Certains le demandaient depuis de nombreuses années ! Il est vrai que la vitesse de circulation autorisée sur l'avenue de Valence pouvait sembler quelque peu étrange : en direction du pont barrage, passage de 50 km/h à 70 km/h (juste avant le croisement avec la rue du 19 mars 1962) pour redescendre à 50 km/h quelques dizaines de mètres plus loin, puis à nouveau remonter à 70 km/h au niveau de l'ancienne

école des Engenières. Comment ne pas s'y perdre ?

Un arrêté de police permanent, établi par Grenoble-Alpes Métropole, prévoit désormais l'abaissement de la vitesse à 50 km/h sur l'ensemble de la RD 1532, avenue de Valence, dans sa partie située hors agglomération, sur la section comprise entre les totems d'entrée/sortie de ville et le carrefour dit d'Air Liquide.



## Rendez-vous avec l'emploi

Les permanences assurées par la conseillère emploi/formation de la Mipe (maison intercommunale pour l'emploi) qui avaient lieu jusqu'à présent deux vendredis par mois au CCAS se tiennent désormais, depuis le 19 mars, le mardi de 13h30 à 17h, toujours par quinzaine. Les Sassenageois qui le souhaitent peuvent être reçus sans rendez-vous de 14h à 15h, puis sur rendez-vous uniquement entre 15h et 16h30 (trois créneaux de trente minutes).

A noter que les prochaines permanences se tiendront :  
En avril : les 2, 16, et 30, en mai : les 14 et 28, en juin : les 11 et 25.

PRISE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU CCAS : 04 76 26 34 90.

## Changez votre mobilité !

InterMob est une étude scientifique pluridisciplinaire, mise en œuvre par l'université Grenoble Alpes, qui fait appel au volontariat des habitants de l'agglomération grenobloise, et dont l'objectif est de mieux connaître les pratiques individuelles des déplacements automobiles sur la métropole. C'est un excellent moyen de faire évoluer ses habitudes en matière de déplacements !

Pour participer à l'étude, il faut être majeur, utiliser un véhicule au moins quatre jours par semaine, se déplacer dans la région grenobloise, et souhaiter découvrir d'autres modes de transport. Elle s'effectue sur deux ans environ, avec une fréquence de rendez-vous trimestrielle. L'ensemble des données collectées est protégé et anonyme.

INFOS : [HTTP://EDU.UNIV-GRENOBLE-ALPES.FR](http://edu.univ-grenoble-alpes.fr)

## L'hommage aux morts

Samedi 6 avril, une stèle érigée à l'initiative de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie), et financée par la Ville, sera inaugurée au carré du monument aux Morts, sur l'esplanade de la mairie. Elle rend hommage aux soldats tombés pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Une pierre commémorative destinée au souvenir, pour que personne n'oublie les différentes guerres qui ont bouleversé les populations.

INFOS : INAUGURATION DE LA STÈLE À LA MÉMOIRE DES MORTS POUR LA FRANCE EN ALGÉRIE, AU MAROC ET EN TUNISIE, SAMEDI 6 AVRIL À 11H, ESPLANADE DE LA MAIRIE.



## Bienvenue Gazpar !

Entre les mois de mai et de juin, GRDF va procéder sur la commune à une importante campagne de changement des compteurs de gaz, pour les remplacer par des compteurs communicants nommés Gazpar. Ils permettront un relevé à distance, automatique et quotidien.

Comment ça se passe ?

J - 45 à J - 30 : vous recevez un premier courrier annonçant l'installation prochaine du nouveau compteur ;

J - 15 : vous êtes informé de la date d'intervention ;

H - 48 : vous recevez une confirmation de l'intervention à venir ;

Jour J : l'intervention du technicien dure trente minutes environ.



# Pari tenu

Le renouvellement des conseils municipaux est prévu dans un an, en mars 2020. Bien entendu, en son temps, je proposerai aux Sassenageois de me confier un nouveau mandat. Il y a encore tant à faire pour améliorer le cadre de vie et l'environnement de Sassenage. Pourtant, le programme de mon équipe que j'avais soumis aux Sassenageois a été réalisé dans son intégralité.

Bien évidemment, les élus de l'opposition s'accrochent aux deux seules promesses qu'ils déclarent non tenues. Cela dénote de leur part une totale méconnaissance des affaires de la commune et de l'état de crise qui touche notre pays, et particulièrement les collectivités locales et les contribuables. Ils oublient que tout un mandat sans augmentation des impôts locaux est exceptionnel, mais réel à Sassenage grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et grâce à des choix drastiques obligatoires. Nous avons augmenté l'année dernière après avoir épuisé toutes les solutions, et nous avons baissé cette année pour revenir au taux de 2008. Nous aurions pu attendre des félicitations de l'opposition sur cette action positive pour les Sassenageois. Que nenni.

Nous étions en attente de leurs propositions sur le budget de cette année, et là encore, grand silence. Ils ne parlent que de Dexia. Ce qui les embête, c'est que Sassenage est la seule commune de France à s'en être sortie sans faire appel au contribuable. Ce sont les banquiers qui paient. C'est aussi une victoire pour les Sassenageois, et là encore le rassemblement pourrait être positif. Les élus de l'opposition préfèrent diffuser des infox.

Pour notre part, nous sommes bien occupés sur les actions à mener pour survivre dans cette Métropole envahissante.

À Sassenage, il reste deux équipements vieillissants à rénover : la piscine et l'école de musique. Plusieurs études ont démontré que ces bâtiments peuvent encore tenir et rendre les services attendus. Il y a urgence, mais dans la sérénité et la sagesse. L'investissement d'un nouvel équipement, c'est au bas mot huit millions d'euros pour la piscine, et cinq pour l'école de musique. Il nous faut donc travailler toutes les solutions possibles de financement. Et même si la proximité est un élément important, le financement est primordial. C'est pourquoi la vision d'un équipement

intercommunal paraît plus réaliste aujourd'hui qu'hier.

C'est de la bonne gestion et une preuve de maturité de notre équipe. Quant aux élus d'opposition, ils ont choisi de faire seulement de la politique restrictive, et sont déjà en campagne électorale.

Pour notre part, nous continuons à gérer en toute sérénité, en priorisant nos actions pour apporter des réponses positives aux besoins et attentes des Sassenageois. Notre projet de ville est une action concrète à cette attente dans l'immédiat, et pour l'avenir.

Gérer, c'est aussi prévoir.

### EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE AGIR POUR SASSENAGE

## La ficelle est grosse !

Grâce à l'augmentation des taxes d'habitation et foncière en 2018, Sassenage a engrangé une recette supplémentaire de plus de 1,1 M €.

En 2019, avec cet argent, le groupe majoritaire a prévu pour la période électorale :

- de baisser de 300 000 € les impôts locaux à 1 an des élections municipales de 2020 (cela nous rappelle étrangement la baisse de 2007 en vue des élections de 2008)

- d'augmenter de 29.540 € les subventions aux associations (après une baisse de 26.889 € en 2018)

Quant au « jackpot » que la commune devait toucher suite au procès « gagné » contre la banque Dexia, il a mystérieusement disparu...

En effet, si Dexia a payé 1,2 M € correspondant à un abattement de 30% sur une partie des intérêts des prêts toxiques, dans le même temps notre commune a vu sa demande de nullité des contrats de prêts rejetée par la Cour d'Appel ainsi, Sassenage a dû verser à Dexia :

- 5,5 M € d'intérêts pour la période de 2011 à 2018

- 804.248 € de pénalités de retard

Sans oublier 230.229 € de frais d'avocat.

Pour rappel, le capital emprunté en 2007 était de 9,5 M €.

Il est regrettable que les Sassenageois payent aujourd'hui et paieront également demain pour compenser les graves erreurs de gestion du maire et de son adjoint aux finances.

En 2019, 500 000 € d'intérêts seront à nouveau versés à Dexia soit 3 fois plus qu'aux associations et autant qu'au CCAS.

Et dire que nous allons devoir continuer à payer jusqu'en 2042 !

### L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE D'INTÉRÊT COMMUNAL

## Gestion maîtrisée = Budget optimisé

Sassenage poursuit son développement ; le budget 2019 en est la preuve. Notre gestion rigoureuse continue à porter ses fruits.

Équilibrer un budget, c'est optimiser ses recettes et ses dépenses en fonction des projets que nous menons pour les Sassenageois.

Grâce à notre exigence envers nous-mêmes, nous réussissons à maintenir nos politiques, sociale, scolaire, associative ou bien environnementale.

Par ailleurs, nous n'empruntons pas et la dette diminue, ce qui ne nous empêche nullement d'investir encore 3 millions d'euros cette année.

Nous sommes également heureux, cette année, d'être en mesure de rendre du pouvoir d'achat aux Sassenageois. Nous leur avons demandé, en 2018, un effort, et ils l'ont bien compris. En 2019, avec nos marges de manœuvre retrouvées, le groupe majoritaire a souhaité baisser les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. C'est la bonne nouvelle de ce nouveau budget mais pas seulement...

Notre sérénité responsable et notre détermination nous autorisent une multitude de projets à venir. La reconstruction du merlon, les jardins familiaux ou encore la résidence autonomie sont entre autres au programme. Sans oublier, bien entendu, la sécurité de nos concitoyens, notamment en situation de handicap, et l'embellissement de notre commune.

En dépit des attaques que nous subissons, notre ambition pour Sassenage réside, plus que jamais, dans la valorisation de notre patrimoine, de notre cadre de vie et du bien vivre ensemble.

Jérôme Merle, Nathalie Brites, Séverin Batfroi, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Amédée Matraire, Sylvie Genin-Lomier, Mohamed Benharouga, Marie-Frédérique Di Raffaele, Assunta Rosin-Bedin, Jean-Pierre Serrailier, Brigitte Gallo, Jérôme Giachino, Jeannine Antoine, Daniel D'Olivier Quintas, Gaëlle Burel, Jean-Pierre Ravetto, Francette Gierczak, Michel Vendra, Marie-Laure Felici, Adrien Psila, David Buisson, Amandine Aimone-Chenevay, Céline Mosca, Jean-Philippe Veau.

Yannick Belle, Véronique Ferrazzi, Michel Barrionuevo, Florence Parvy, Pierre-Manuel Chauvet, Béatrice Hémar.



# NOUVELLES ADRESSES À SASSENAGE

*Prestations haut de gamme*



## DOMAINE PARC & VILLAGE

Domaine immobilier  
construit autour d'un  
grand parc



04 76 15 21 21  
[trignat.fr](http://trignat.fr)

## RÉSIDENCE LA CRESSONNIÈRE

Située au centre  
du village, à proximité  
de la Mairie



*Citeos accompagne les collectivités de la création ou rénovation des réseaux d'énergies, jusqu'à la mise en place des équipements dynamiques et intelligents.*



Maintenance  
de l'éclairage public  
et des complexes sportifs

2 impasse Henri Barbusse  
38120 Saint-Egrève  
Tél. 04 76 53 08 52  
Fax 04 76 27 77 89  
Mail : [grenoble@citeos.com](mailto:grenoble@citeos.com)

ECLAIRAGE PUBLIC - ILLUMINATIONS - EQUIPEMENTS URBAINS  
COMPLEXES SPORTIFS - RESEAUX SECS



## FAURE VERCORS

VOUS TRANSPORTE  
SELON TOUS VOS BESOINS

- Transports réguliers & scolaires
- Tourisme d'affaires
- Dessertes d'aéroports & de stations
- Transport haut de gamme
- Créateur de voyages
- Transports de personnes à mobilité réduite
- Réceptif de congrès événementiel

[www.faurevercors.fr](http://www.faurevercors.fr)

21 avenue de la falaise 38 360 SASSENAGE  
Tél : 04 76 880 880



**Eurovia Alpes**  
Agence de Grenoble

Espace Comboire  
4, rue du Drac - BP 308  
38434 Échirolles cedex  
T/ 04 76 75 02 09  
F/ 04 76 75 03 98

mail : [euroviagrenoble@eurovia.com](mailto:euroviagrenoble@eurovia.com)  
[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)

## Bellavia

menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Carde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tél: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • [contact@bellavia.fr](mailto:contact@bellavia.fr)  
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

## TOUTENVERT

Travaux Publics & Paysagers

461 Allée de l'Emporey  
ZI Actipole 38113 VEUREY VOROIZE

25 ZI La Gloriette 38160 CHATTE

[WWW.TOUTENVERT.FR](http://WWW.TOUTENVERT.FR)

# LA VILLE RECHERCHE DES MUSICIEN(S)

amateur(s) ou professionnel(s)  
(jazz, rock, classique, soul, électro, rap, pop...),  
en groupe ou en solo

**POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE (21 JUIN)  
ET LE FEU D'ARTIFICE (13 JUILLET)**



▶ **Contactez dès à présent le centre associatif Saint-Exupéry :**

**04 76 26 50 99 ou [centre-saintexupery@sassenage.fr](mailto:centre-saintexupery@sassenage.fr)**

Merci de préciser si vous vous déplacez avec votre propre matériel.

**Date limite de candidature : 30 avril**